

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la ville de La Tuque que le **rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de La Tuque devant être en vigueur durant les exercices financiers 2027-2028-2029 a été déposé par les évaluateurs agréés de la firme Cevimec-BTF** à mon bureau, le mardi 6 octobre 2026. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau de la perception située à l'hôtel de Ville, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h. De plus, il peut être consulté sur le site Web de la Ville de La Tuque, sous la rubrique « Vivre à la Tuque, Administration, rôle d'évaluation » : www.ville.latuque.qc.ca.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée **au plus tard le 30 avril 2027**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

Ville de La Tuque – Service de l'évaluation
375, rue St-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1L5

- Être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou sur le site web de la Ville de La Tuque à l'adresse suivante : www.ville.latuque.qc.ca;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le règlement établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de La Tuque, lequel sera adopté en décembre 2026.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 14^e jour du mois d'octobre 2026.


Valérie Lévesque
Greffière par intérim

PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 14 OCTOBRE 2026